

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 12 FEVRIER 2019

PRESENTS :

Mesdames : AMEYE, BLANCHARD, DO QUANG, GATEAU, MIRGUET, PERRUCHE, PREVOST,
ROGER-CHAVANEL,

Messieurs : AGENOR, CESTIA, CINQUANTA, COZZIKA, DASSIER, DURAND, GOUJET,
LECHERTIER, PLUVINAGE, SALLES, SART, VILLEMER.

ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames : GRANDEMANGE, HOULL,

Messieurs : AMAT, DUIGOU, SALLEY.

Le procès-verbal du conseil syndical du 8 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité

1. SAISON PISCINE

Les prestataires ont été consultés pour la saison piscine 2019.

Une commande est en cours pour remplacer le store du maître-nageur.

Une commande est en cours auprès d'un imprimeur pour le renouvellement des cartes piscine.

Eclairage pour les WC : des luminaires à détection de présence devront être installés.

Une commande est passée pour remettre les bancs en peinture.

Un semis de pelouse doit être effectué par l'entreprise DEL POZO.

Le contrat TFN comporte deux prestations : la remise en état annuelle et l'entretien quotidien. Un rendez-vous est prévu avec TFN pour clarifier le cahier des charges.

Un devis comparatif est demandé à la société MAM.

2. ESPACES VERTS

L'élagage annuel est en cours par l'entreprise MUGO selon le plan défini. Cette société a repris l'activité de GGEV qui assurait la prestation les années précédentes.

Contrat DEL POZO : un nouveau chef jardinier, Yann, est présent sur le site depuis le 15 janvier 2019.

Une problématique reste à contrôler : cette personne devra s'absenter pour réaliser les mises en route des arrosages sur les contrats DEL POZO autres que celui d'Harmonie Ouest.

Le traitement des mousses reste à faire.

Un devis a été reçu pour un bouleau et un prunus pour le Square des Platanes et un prunus pour le Square des Marronniers.

Le devis de remplacement d'arbustes des haies s'élève à environ 19 000,00 €. L'entreprise DEL POZO souhaite effectuer les plantations à l'automne. Seules les haies sur le jardin situé à l'entrée du bâtiment 11 et à l'arrière du bâtiment 28 seront réalisées au plus tôt.

Le fleurissement de printemps est réalisé.

Pour le fleurissement d'été, il est prévu la suppression de petits massifs remplacés par rien ou par des arbustes à fleurs, le maintien des massifs classiques et le remplacement des bégonias par d'autres végétaux. Il a été défini 4 types de fleurissement de vasques. Chaque conseiller peut accéder au projet sur le site internet pour donner son avis à la commission. Un dépassement du budget est nécessaire pour mener à bien ce projet d'embellissement.

3. POINT SUR LES TRAVAUX TERRASSE

Réception des travaux pour les bâtiments 10, 3, 5 et 15 : trois anomalies ont été repérées sur des fixations de potelets de garde corps. Ces anomalies doivent être corrigées le 12 février 2019.

4. OUVERTURE D'UN MUR AU NIVEAU DU SUPERMARCHE COCCINELLE

Le supermarché Coccinelle a pris en location le local mitoyen (ex institut de beauté). Le locataire souhaite relier les deux locaux par une ouverture de 1.70 m. L'autorisation est donnée à l'unanimité pour convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire des copropriétaires du centre commercial..

5. RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS (Voiries-Réseaux-Distributions) :

AGENOR, DASSIER, COZZIKA, DUIGOU, **PLUVINAGE**, SART.

Concernant la réfection du dallage du CC, il est demandé de conserver les prestations et le prix de l'offre initiale d'ALIO TP.

Monsieur PLUVINAGE propose d'établir un cahier des charges pour les portes des locaux vide-ordures donnant accès aux courettes anglaises.

Un devis est à demander pour la pose d'une rampe le long de l'escalier menant du bâtiment 11 à l'allée des Platanes.

6. TOUR DE TABLE

- Une attestation sera délivrée à chaque copropriétaire pour les travaux de robinets thermostatiques afin de bénéficier du crédit d'impôt.
- Madame MIRGUET souhaite connaître la programmation de la suite des installations de luminaires à détection de présence : les bâtiments 53, 44 et 45 seront réalisés dans la continuité de la première vague. Puis seront entrepris les bâtiments 16-17-18, 12-13-14, 2-4-6, 41-42-43 et 33-34-35.
- Les 5 parkings sont équipés de rampes d'éclairage LED. Les minuteriers des parkings 1 et 4 ont été remis en service.
- Madame DO QUANG questionne sur l'engagement des travaux d'installation d'un VIGIK sur la porte d'accès du bâtiment 32 au parking 4. La décision devrait être prise en Assemblée Générale. Un paillason est à remplacer dans l'ascenseur.
- Monsieur AGENOR souhaite que la réfection de la marche du perron du bâtiment 31 soit faite au plus vite.
- Monsieur VILLEMER souhaite que le véhicule tampon face au bâtiment 43 (Range Rover) soit évacué.
- Madame AMEYE demande qu'une date soit fixée pour remplacer les robinets de coupure de pied de colonnes.
- Monsieur PLUVINAGE, au bâtiment 52, demande quand va être bouché le trou dans le plafond suite aux travaux d'installation de la fibre optique. Une trappe va être installée.
- Monsieur COZZIKA signale un écoulement d'eau entre les places 49 et 50 du parking P2.
- Madame PERRUICHE souhaite connaître l'état d'avancement du chiffrage de reprise de l'étanchéité de la fosse de l'ascenseur du 45. L'architecte sera relancé.
Un résident dérègle les minuteriers. Les éclairages vont être remplacés par des modèles à détection de présence.
La grille de l'aire de lavage impasse des Marronniers est à repositionner.
- Messieurs CINQUANTA, DASSIER et SART informent que des résidents se plaignent de problèmes de chauffage. Un rappel est fait pour indiquer que tous les problèmes constatés doivent être signalés à la loge.

Prochaine réunion du Conseil Syndical : mardi 12 mars 2019 à 20 h 30